

RECOMMANDATIONS DEPARTEMENTALES APPN SKI DE PISTE

CADRE DE PRATIQUE

Déplacement finalisé dans un milieu incertain (environnement connu ou pas) et permettant de glisser de façon équilibrée sur des skis.

NIVEAU

GS à CM2

ORGANISATION DE L'ACTIVITE

*S'informer des conditions météorologiques pour le jour concerné.

*Repérer les lieux de secours et les lieux d'abri (salle hors sac...).

*Repérer les pistes balisées et ouvertes, adaptées aux possibilités des élèves (pente, état de la neige, ensoleillement; prendre éventuellement l'avis d'un BEES¹).

Néanmoins, on pourra admettre que, pour des skieurs débutants, les premières séances se déroulent hors de structures d'accueil (avec l'autorisation des propriétaires) sur des terrains entièrement reconnus par l'encadrement, présentant toute garantie de sécurité: absence d'obstacles dangereux (rochers, clôtures, trous, barres rocheuses...), pente faible, zone de plat pour les arrêts, alentours exempt de tout risque d'avalanche.

*Constituer des groupes d'élèves de niveau à peu près homogènes après évaluation initiale - Cf. annexe « Pour évaluation niveaux scolaires ».

*En cas d'organisation de la classe en groupes éclatés, constituer une liste nominative par groupe.

*En cas d'utilisation des remontées mécaniques, - Cf. annexe

EQUIPEMENT

*Équipement vestimentaire adapté à l'activité et aux conditions climatiques (vérifier que les élèves ont des gants, lunettes...).

*Emporter gourdes, ravitaillement énergétique, trousse de premiers secours (avec N° de tél. de la gendarmerie).

*Utiliser un équipement adapté à la taille des élèves.

*Vérifier le bon état du matériel (réglage des fixations, carres, dragonnes...).

NORMES D'ENCADREMENT

1. Dans tous les cas, elles ne sauraient être inférieures à 2 adultes au moins, le maître de la classe plus un intervenant agréé, rémunéré ou bénévole, ou un autre enseignant, quelle que soit la taille du groupe. Au-delà de 24 (ou 12 en maternelle), un adulte supplémentaire agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 (ou 6 en maternelle) ce qui correspond au taux minimum d'encadrement renforcé - Cf. Circulaire n°99-136 du 21-9-1999 sur les sorties scolaires et n°92-196 du 3-07-92 sur les intervenants extérieurs.

2. Sur le plan pédagogique :

❖ Pour aider l'enseignant il sera préférable, dans la mesure du possible, de faire appel à des professionnels

❖ En cas d'encadrement avec des bénévoles : ils doivent être agréés

❖ Veiller à ce que l'encadrement ne soit pas trop important, il peut conduire à une dilution de la responsabilité et entraîner des situations d'insécurité.

ORGANISATION DE LA SECURITE

Choix des pistes:

*N'emprunter que les pistes balisées et ouvertes.

*Eviter les pistes saturées (collisions).

*Ne pas rester isolé avec son groupe sur une piste (2 groupes mini. sur la même piste).

*Le maître sait en permanence sur quelles pistes skient les différents groupes; les responsables de ceux-ci savent où le trouver.

Pendant la séance:

*Apprendre aux élèves à se situer dans la station.

*Fixer un lieu de rendez-vous d'urgence connu des élèves (Office du tourisme, ESF...).

*Connaître le numéro de téléphone du poste de secours.

*Ne jamais laisser d'élèves seuls.

*Respecter les « Règles de conduite pour tous les usagers des pistes » de la FIS² et la FFS³, - Cf. Annexe

¹ Brevet d'Etat d'Educateur Sportif

² Fédération Internationale de Ski

³ Fédération Française de Ski

RECOMMANDATIONS DEPARTEMENTALES APPN
SKI DE PISTE (suite)

ORGANISATION DE LA SECURITE (suite)

Pendant la séance (suite):

- *En cas d'arrêt, rassembler le groupe au bord de la piste, à un endroit large et où la visibilité est bonne.
- *Etre toujours visible d'un participant.
- *S'arrêter en passant par derrière et en dessous du groupe.
- *Regarder vers le haut avant de repartir.
- *S'arrêter avant de traverser un télési.

Remontées mécaniques:

- *Se conformer à la réglementation locale d'utilisation des remontées mécaniques approuvée par Arrêté préfectoral - Cf. Annexe
- *Lorsque les élèves prennent le télési pour la première fois, les attendre à l'arrivée.
- *Donner des consignes en cas de chute au télési.

En cas d'incident ou d'accident:

- *Informers tous les intervenants sur les conduites à tenir en cas d'accident - Cf. Page suivante
- *En cas de brouillard, s'arrêter très fréquemment, rester à portée de voix et numéroter les élèves qui devront respecter cet ordre.
- *En cas d'aggravation des conditions météorologiques, interrompre la séance.
- *En cas de blessure, même d'apparence légère, ne pas hésiter à se rendre au poste de secours pour avis.

TEXTES DE REFERENCE

Pour tous les textes réglementaires concernant les activités physiques à l'école et les sorties scolaires, voir sur le site IA 65 – Page de l'EPS - § III – B .

Le lien en bas de page avec le site de la DDJS permet de consulter, si besoin, en complément d'information d'autres textes spécifiques qui ont servi de référence pour les fiches APPN. Toutefois, certaines dispositions ne concernent pas le cadre scolaire.

QUALIFICATIONS

- Rémunérés: Tout diplôme d'état de ski alpin⁴
Conseiller ou Educateur sportif territorial titulaire⁵ dans l'exercice de ses fonctions
- Bénévoles: Ayant participé à une réunion d'information théorique (et à une session de test s'ils ne peuvent fournir aucun diplôme attestant d'un niveau de pratique sur piste rouge minimum: flèche FFS)

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- *Informers les parents du projet (objectifs, dates, station, équipement, déroulement...), inclus dans le projet de classe.
- *Afficher, à l'école, une info sur le lieu de pratique et les horaires ou les laisser au directeur.

⁴ Liste disponible dans les IEN

⁵ Titulaire de catégorie A ou B (et C intégré à la constitution initiale du cadre d'emploi - Cf. Décret du 4 août 1993) de la filière sportive de la fonction publique territoriale

RECOMMANDATIONS DEPARTEMENTALES APPN

SKI DE PISTE

Conduite à tenir en cas d'accident

*Baliser les lieux en plantant, en amont, les skis de l'accidenté.

*Couvrir le blessé.

*Dépêcher un adulte pour prévenir les secours au poste le plus proche (départ de téléski par exemple) ou téléphoner depuis un portable au poste de secours.

RECOMMANDATIONS DEPARTEMENTALES APPN

SKI DE PISTE

(Liste des diplômes pour intervention **exclusivement** bénévole à l'école)

① Diplômes fédéraux:

☞ Fédération Française de Ski⁶:

*Brevet d'animateur de ski alpin

*Brevet de moniteur 1er et 2d degré de ski alpin

☞ Fédérations multisports (telles que UFOLEP...)

② Tout document prouvant le niveau de pratique: sur piste rouge minimum

*Flèche FFS

*Licence de compétiteur...

③ Diplômes professionnels

* Pisteur secouriste ski alpin...

⁶ Comité Régional de Ski: 6 Rue Eugène Ténor Tarbes ☎ 05.62.93.17.81

REGLES DE CONDUITE POUR LES USAGERS DES PISTES⁷

1. RESPECT D'AUTRUI

Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.

2. MAITRISE DE LA VITESSE ET DU COMPORTEMENT

Tout usager des pistes doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.

3. CHOIX DE LA DIRECTION PAR CELUI QUI EST EN AMONT

Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire ; il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toute personne qui est en aval.

4. DEPASSEMENT

Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou par l'aval, par la droite ou par la gauche ; mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui que l'on dépasse.

5. AU CROISEMENT DE PISTES ET LORS D'UN DEPART

Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.

6. STATIONNEMENT

Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité ; en cas de chute, il doit dégager la piste le plus vite possible.

7. MONTEE ET DESCENTE A PIED

Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste, en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.

8. RESPECT DE L'INFORMATION, DU BALISAGE ET DE LA SIGNALISATION

L'utilisateur doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.

9. ASSISTANCE

Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin, il peut se mettre à disposition des secouristes.

10. IDENTIFICATION

Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès du service de secours et/ou des tiers.

⁷ On entend par « usagers des pistes » tous les pratiquants des disciplines de glisser autorisés (ski, surf, monoski, etc...). Les règles 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10 s'appliquent aussi aux pratiquants qui vont hors pistes.

EQUIPE EPS 1 HAUTES PYRENEES
REMONTÉES MÉCANIQUES

RÈGLEMENTATION CONCERNANT LE TRANSPORT DES GROUPES D'ÉLÈVES

1) TÉLESKIS

Aucun texte particulier ne régit l'usage des téléskis pour les groupes d'élèves. Le seul critère reconnu et librement respecté est celui de la sélection du type d'appareil en fonction de la qualification du skieur :

- téléski facile pour skieur débutant,
- téléski à caractéristiques plus soutenues pour skieurs confirmés.

Le règlement d'exploitation et le règlement de police particuliers à chaque appareil vous informeront sur l'éventuelle possibilité de prendre un élève débutant entre les jambes.

2) INSTALLATIONS ÉQUIPÉES DE VÉHICULES FERMÉS (télécabines, téléphériques...)

Aucun texte particulier ne régit leur utilisation par des groupes d'élèves.

Pour ces installations, comme pour les téléskis, il est possible que les responsables des stations imposent, pour des problèmes généraux de sécurité, un encadrement minimum des groupes d'élèves. **Vous devez donc vous renseigner auprès des responsables des stations où vous envisagez de vous rendre**, pour prendre connaissance des règles d'accompagnement adoptées par ces derniers et vous y conformer.

3) APPAREILS PORTÉS ÉQUIPÉS DE VÉHICULES OUVERTS (télésièges à attaches fixes, télésièges à attaches débrayable, télécabines...)

Le règlement d'exploitation et le règlement de police particuliers à chaque appareil définissent les conditions d'accompagnement et d'encadrement des élèves.

Vous consulterez donc les règlements de police qui sont affichés au départ de chaque appareil de ce type ou, plus simplement, vous prendrez contact avec les responsables des remontées mécaniques pour connaître les conditions d'exploitation qui sont imposées sur les différents appareils et vous y conformerez.

Cependant, la *circulaire n°92-85 du 25 décembre 1992 du Ministère des transports* précise les conditions minimales d'admission des élèves (*Art. 4*) :

- les élèves, quelque soit leur âge, comptent pour une personne
- les élèves se présentant individuellement et dont la taille est inférieure à 1,25m ne peuvent prendre place que s'ils sont accompagnés sur le même véhicule par un adulte (sachant skier et volontaire)
- les responsables de groupes d'élèves⁸ ont la charge d'apprécier l'aptitude et la taille de ces élèves et de s'organiser en conséquence.

⁸ A savoir : le maître de la classe, mais l'avis d'un moniteur diplômé d'état est également valable.

SKI DE PISTE SCOLAIRE DANS LES HAUTES-PYRENEES

SITUATIONS DE REFERENCE

Impliquer les enfants dans l'évaluation - Essayer les slaloms (adulte puis enfant)

SR1 (verte)

Enchaîner:

- Monter au téléski
- Slalom (8 virages)
- Remonter
- Trace directe (1portique + 1 bosse)
- Arrêt dans une zone large

Critères de réussites

- 3 réussites/5 essais
- Pas de chute

SR2 (bleu)

Les 3 ateliers peuvent être enchaînés sur la même descente (avec regroupement à chaque atelier) ou organisés sur 3 descentes;

- Slalom (8 portes: larges puis plus serrées) Virages élémentaires

CR: Ne valider que le ramené du ski durant la conduite

- Dérapiage en biais : départ en traversée (2 côtés)

CR : Dérapiage régulier dans l'espace délimité

- Trace directe 2è degré (rupture: pente faible à pente forte)

CR: Suite à la rupture, l'élève maintient une attitude équilibrée (toujours perpendiculaire à la pente)

Pas de chute

SR3 (rouge)

- Slalom chronométré avec changements de rythme (15 à 20 portes)

CR: temps moyen + 10%

- Descente libre (au moins 8 virages) : parallèle de base

Matérialiser départ et arrivée

CR: au moins 4 virages parallèles de base + au moins 4 godilles de base

- Trace directe en position de recherche de vitesse avec franchissement d'une bosse et arrêt braquage dans une zone

Pente moyenne à pente forte

CR: Pas de chute

Attitude équilibrée à la réception de la bosse

Ne sort pas de la zone d'arrêt

	S'équilibrer en trace directe	Changer de direction
Etape 1	<p>ADAPTER SON EQUILIBRE AUX CONTRAINTES DU MILIEU</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Se déplacer, skis aux pieds, sur terrain plat ➤ Remonter une pente ➤ Glisser sur pente faible en enchaînant se baisser et se relever ➤ Glisser en enchaînant se baisser et se relever ➤ Glisser en soulevant un ski ➤ Changer de trace en déplaçant latéralement les skis l'un après l'autre ➤ Sauter par-dessus un obstacle posé au sol ➤ Prendre le téléski ➤ Franchir une bosse dans la ligne de pente ➤ Franchir un creux dans la ligne de pente ➤ Effectuer des pas tournants vers l'amont 	<p>GLISSER EN SERPENTANT (<u>CHASSE-NEIGE</u> ou éventuellement, <u>virages parallèles trace large</u>)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sortir de la ligne de pente en chasse-neige ➤ Sortir de la ligne de pente par une trajectoire à plus court rayon ➤ Serpenter entre des marques (<i>godille chasse-neige</i>) ➤ Elaborer sa propre trajectoire
	<p>Gérer sa vitesse</p> <p>FREINER ET S'ARRETER DANS UNE ZONE LARGE</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Maintenir sa vitesse, en chasse-neige, dans la ligne de pente ➤ Varier sa vitesse dans la ligne de pente (<i>festons chasse-neige</i>) ➤ Freiner pour s'arrêter en chasse neige dans la ligne de pente ➤ Glisser et s'arrêter en traversée 	
Etape 2	<p>ADAPTER SON EQUILIBRE AUX PROFILS DE PENTE (Trace directe 2ème degré)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Enchaîner des pas de patineurs ➤ Enchaîner passages de creux et de bosses ➤ Franchir une rupture de pente ➤ Franchir un raccord de pente ➤ Franchir un tremplin (peu accentué) ➤ Glisser sur une pente présentant des changements de neige ➤ Sortir de la ligne de pente en pas tournants vers l'amont 	<p>MAITRISER LES DERAPAGES ARRONDIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer des dérapages suivant une trajectoire courbe vers l'amont (<i>Dérapage arrondi</i>) <p>ENCHAINER DES <u>VIRAGES ELEMENTAIRES</u> A COURTS ET LARGES RAYONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer, en traversée, une succession de <i>festons élémentaires</i> ➤ Enchaîner des virages amorcés en chasse-neige puis en stem et terminés par un dérapage arrondi en trace large (<i>virage élémentaire</i>) ➤ Choisir un itinéraire ➤ Accepter des modifications progressives de rythme ➤ Elaborer sa propre trajectoire ➤ Tourner au signal ➤ Contrôler ses trajectoires
	<p>Gérer sa vitesse</p> <p>MAITRISER LES DERAPAGES EN BIAIS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dérapier, skis en travers de la pente, vers l'avant (<i>Dérapage en biais</i>) ➤ Effectuer des dérapages en biais entrecoupés de traces directes en traversée (<i>Festons simples</i>) ➤ S'ARRETER AU SIGNAL (<i>Dérapage arrondi</i>) 	
Etape 3	<p>ADAPTER SON EQUILIBRE A DE FORTES VARIATIONS DE PROFILS DE PENTE A VITESSE ELEVEE (Trace directe 3ème degré)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Franchir une rupture de pente à vitesse élevée ➤ Franchir un raccord de pente à vitesse élevée ➤ Enchaîner des franchissements successifs de ruptures et de raccords de pente, de creux et de bosses à vitesse élevée 	<p>ENCHAINER <u>DES VIRAGES DE BASE</u> A COURT ET LARGE RAYON</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Effectuer, en traversée, une succession de <i>festons de base</i> ➤ Enchaîner des virages de base ➤ Choisir un itinéraire ➤ Accepter des modifications progressives de rythme ➤ Elaborer sa propre trajectoire ➤ Contrôler ses trajectoires ➤ Effectuer une <i>godille de base</i> ➤ Effectuer un slalom chronométré
	<p>Gérer sa vitesse</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ SE PROPULSER EN PAS DE PATINEUR ➤ S'ARRETER AU SIGNAL A VITESSE ELEVEE (<i>Arrêt braquage</i>) 	